

L'Université annuelle de l'Aide à Domicile

Le contexte de l'innovation

Le champ de l'aide à domicile est ouvert à la concurrence de multiples opérateurs associatifs, publics, à but lucratif ou non. Ce qui pourrait engendrer des craintes peut aussi être une chance d'élever au meilleur les pratiques, les fonctionnements et les acteurs de l'aide à domicile du service public territorial.

Pour ce faire :

- Labéliser la formation des aides à domicile au niveau que requiert la qualité que l'on annonce,
- Organiser la profession en créant une émulation et une culture professionnelle,
- Communiquer sur la qualité et la spécialisation de ces agents,

L'idée innovante

Institutionnaliser un grand rendez-vous annuel de l'aide à domicile pour la promotion de ce service public territorial. En faire un vecteur de communication du service du maintien à domicile mais aussi un vrai lieu de formation de haut niveau.

L'objectif recherché

- Attester un haut niveau de formation des aides à domicile
- Etre un laboratoire d'idées dans ce domaine
- Un lieu de rencontre avec les institutions et partenaires privés
- Développer une image de marque compétitive
- Développer un outil permanent de communication

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Participent à ce programme les grandes institutions dans ce domaine de l'aide.

Un partenariat financier institutionnel et commercial valide le concept de l'université.

Un programme sérieux, le développement d'un thème sous la forme d'une thèse, une forme universitaire d'enseignement par cours magistraux, débats, travaux dirigés (analyse de film) et exposition culturelle,

Un déroulement en amphi et le développement d'une logique de partenariat avec des exposants.

Le contenu de la réalisation

Différent selon les années (Voir en annexe les programmes).

La préparation se déroule tout au long de l'année par le biais d'ateliers progrès associant tous les professionnels de l'aide à domicile.

Un comité de pilotage, composé des partenaires, des salariés et des élus, valide les programmes et le budget.

Cours magistraux, tables rondes, expos, interventions de professionnels, concours et remises de prix, films, buffets, remises de documentations, communications diverses, conférences de presse, présentation des programmes politiques (lois, dispositifs) et intervention des Clowns analystes, compagnie des Bataclowns.

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Le coût de l'opération n'est pas fiscalisé, il est financé à 100% par la participation de sponsors.

Ceux-ci œuvrent dans le champ de l'aide à domicile sous les aspects variés de leurs statuts :

- financeurs institutionnels (CG, CARSAT, MSA...) ,

- opérateurs de la protection des personnels (assureurs mutuelles),
- fournisseurs du maintien à domicile,
- opérateurs bancaires

Le CCAS assure la sécurité de l'opération en couvrant financièrement le risque.

Cette opération est en voie de co-organisation avec d'autres opérateurs partenaires du bassin Saint-Lois.

Un engagement de partage d'un déficit résiduel pour l'année 2011 a été signé, il est applicable en 2012.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

200 professionnels ont participé à la première édition en 2011 de l'université de l'aide à domicile.

Une évaluation écrite leur a été demandée. Elle montre un degré de satisfaction qui met en valeur les points suivants :

- Valorisation de leur profession,
- Acquisition de vraies connaissances sur la maladie d'Alzheimer,
- Modification de pratiques parfois radicales,
- Connaissances nouvelles en matière de manipulation de nouveaux appareillages.

Tous les partenaires financiers, privés comme institutionnels ont fait part de leur engagement sur les années suivantes.

L'année 2012 est en cours, la première partie est achevée.

Concours de cuisine sur le thème d'un repas du dimanche, préparation par binômes ou trinômes encadrés par des conseillères en économie sociale et familiale.

Remise de prix et édition d'un livre de recettes.

Contact

Jean-Philippe TURBELIER, directeur du CCAS

Tél. : 02 33 57 86 23 courriel : jean-philippe.turbelier@saint-lo.fr